



Tableau synthétique de l'expertise amiante du bâtiment en utilisation normale¹

CF: 2028

Nom de l'établissement : Centre Geisendorf

Adresse de l'établissement: 58 rue de Lyon

Date dernière mise à jour: 08.01.2016

Etage	Lieu / Local	Description du matériau ou de l'élément	Délai d'assainissement préconisé ²	Remarque
Sous-sol	Passage	Dallettes vinyles sous moquette bleue	2019	
Sous-sol	Dépôt/impression	Dallettes vinyles	2019	
Sous-sol	Chaufferie	Joints chaudière et joints vannes	2019	
RDC	Aula	Cartons amiantés sous rampe de luminaire	2014	Assaini
RDC	Armoire électrique	Plaques fibrociment	2019	
RDC	Bureau R7	Plaques fibrociment	2019	
RDC	Couloirs de distribution	Cartons amiantés sous rampe de luminaire	2014	Assaini
RDC	Tableau TT	Cartons amiantés sous prise	2014	Assaini
RDC	Entrée	Cartons amiantés sous rampe de luminaire	2014	Assaini
RDC	Entrée	Bacs à fleures	2019	
Niveau 1	Bureau 1.2	Cartons amiantés sous rampe de luminaire	2014	Assaini
Niveau 2	Bureau 1.2	Cartons amiantés sous prise électrique	2014	Assaini
Niveau 1	Bureau 1.4	Cartons amiantés sous rampe de luminaire	2014	Assaini
Niveau 1	Bureau 1.5	Cartons amiantés sous rampe de luminaire	2014	Assaini
Niveau 1	Bureau 1.6	Cartons amiantés sous rampe de luminaire	2014	Assaini
Niveau 1	Bureau 1.7	Cartons amiantés sous rampe de luminaire	2014	Assaini



Niveau 1	Bureau 1.8	Cartons amiantés sous rampe de luminaire	2014	Assaini
Niveau 1	Coiloirs de distribution	Plaque en fibrociment dans armoire électrique	2019	
Toiture	Toiture	Mastic de vitrier	2019	

¹ Les résultats permettent une "utilisation normale" des bâtiments, conformément aux décisions de la cellule opérationnelle amiante de l'Etat, c'est-à-dire qu'en absence de travaux, l'installation et les matériaux ne libèrent aucune fibre d'amiante dans l'air.
En cas de travaux une expertise complémentaire appelée diagnostic "Avant-travaux" est nécessaire.

² Le délai préconisé par l'expert est calculé selon les critères établis par l'autorité de l'Etat (STEB). En l'absence de travaux, des mesures de la qualité de l'air sont régulièrement réalisées pour garantir l'absence de fibres d'amiante dans l'air. Les travaux de désamiantage seront réalisés en cas de modification du bâtiment ou à échéance du délai.